

# Budget 2015 de l'Etat de Neuchâtel

Conférence de presse du mercredi 24 septembre 2014,  
Château de Neuchâtel, salle des Chevaliers

# Sommaire

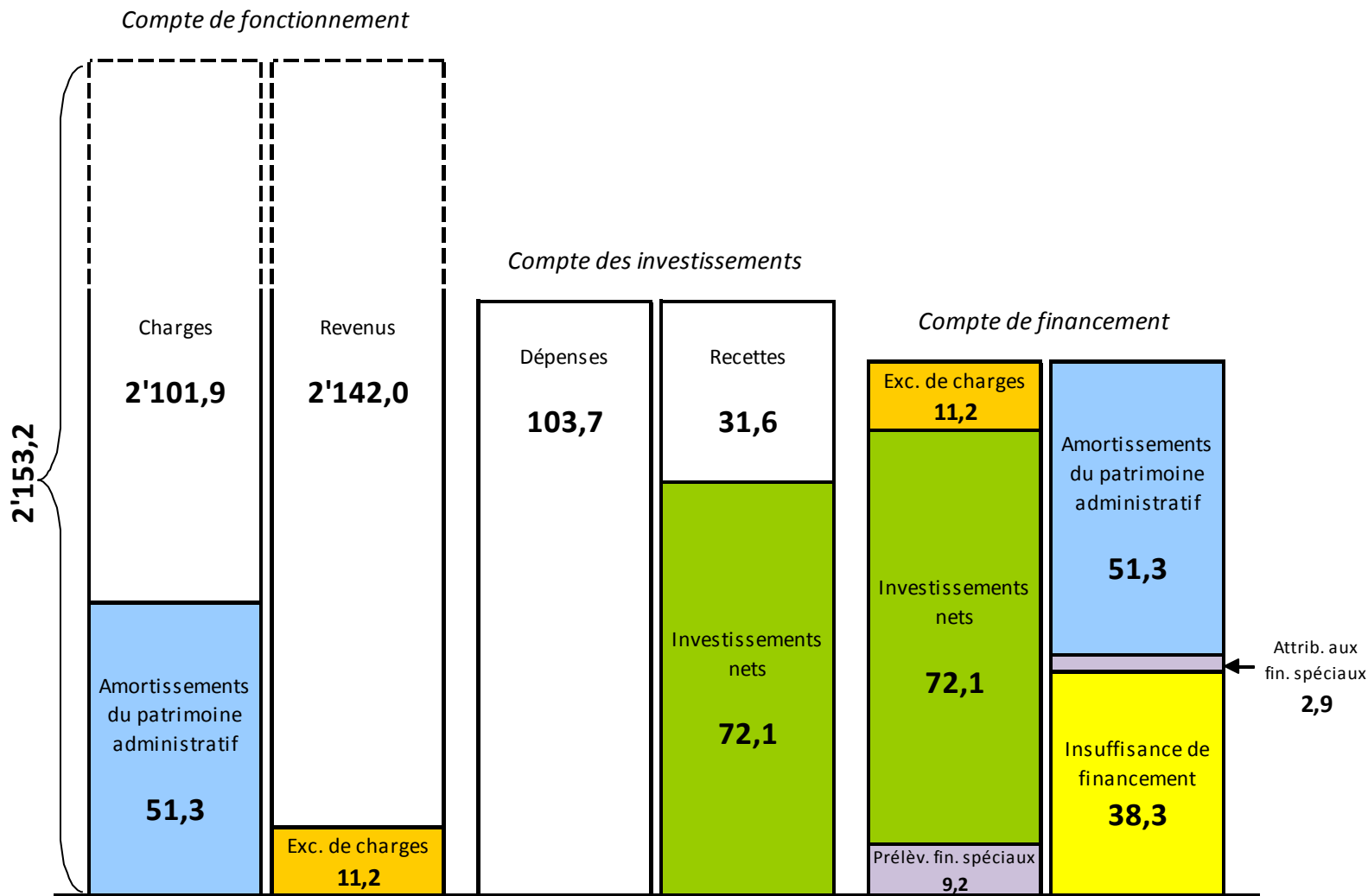
1. Résultat encourageant malgré de nouvelles contraintes
2. Budget du compte de fonctionnement
3. Concrétisation des projets du Programme de législature et mesures de redressement
4. Budget du compte des investissements
5. Conclusions

# Résultat encourageant malgré de nouvelles contraintes

**M. Alain Ribaux**

Président du Conseil d'Etat,  
chef du DJSC

# Situation globale du compte administratif (en millions de francs)



# Frein à l'endettement

Compte de fonctionnement	Limite max. autorisée	Budget 2015 Conseil d'Etat
Excédent de charges		11,2 mios
Revenus déterminants		1'921,6 mios
<b>Exc. charges en % des revenus déterminants</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,6%</b>

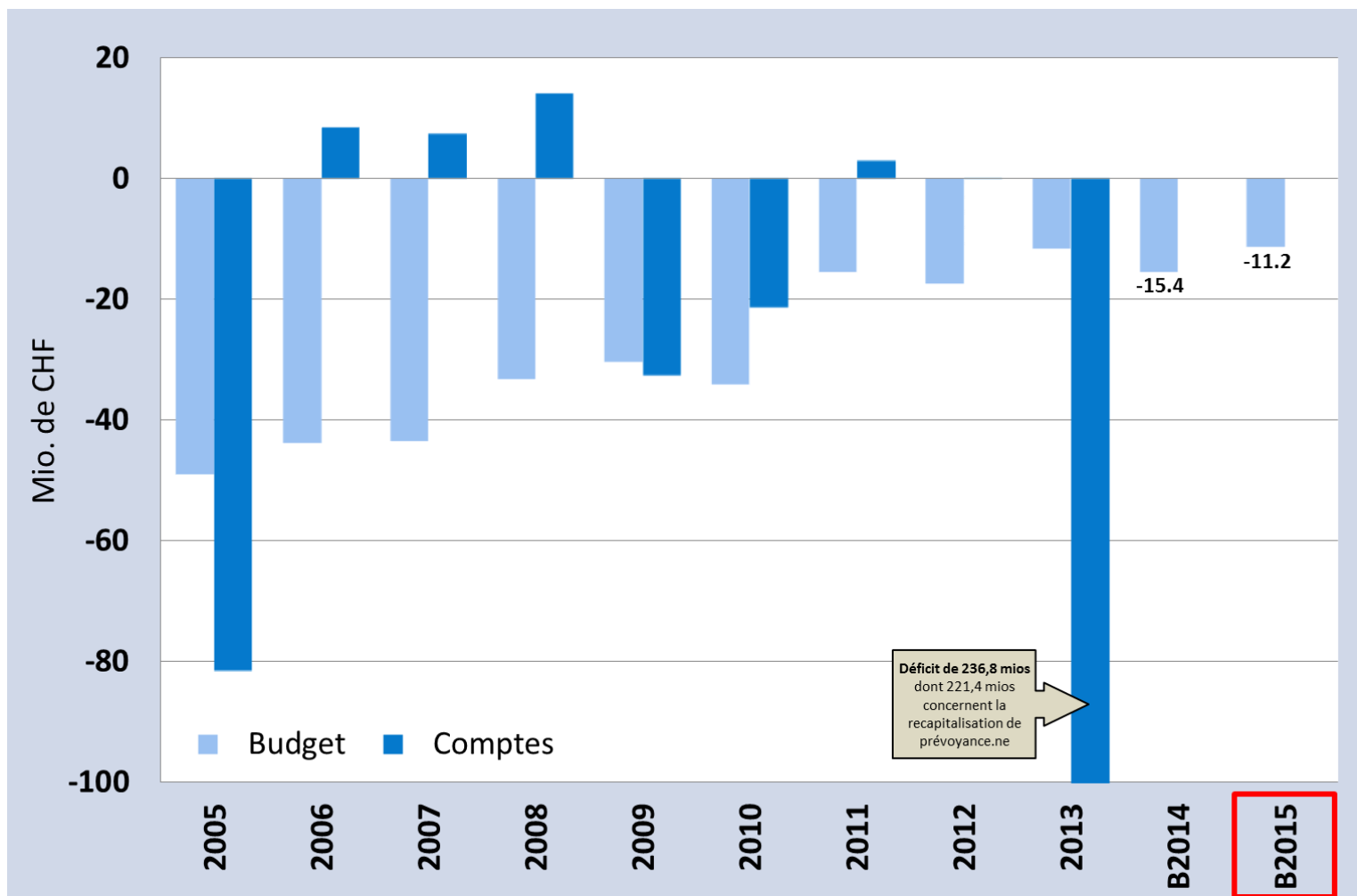
Compte des investissements	Limite min. autorisée	Budget 2015 Conseil d'Etat
Investissements nets totaux		72,1 mios
Projets inv. avec flux fin. nets positifs sur 10 ans (selon art. 30 alinéa 6 LFinEC)		-5,0 mios
Investissements nets déterminants		67,1 mios
Invest. compte tenu de l'Overbooking (85%) (selon art. 30 alinéa 2 lettre b LFinEC)		57,0 mios
Autofinancement		40,1 mios
<b>Degré d'autofinancement</b>	<b>70,0%</b>	<b>70,4%</b>

# Budget du compte de fonctionnement

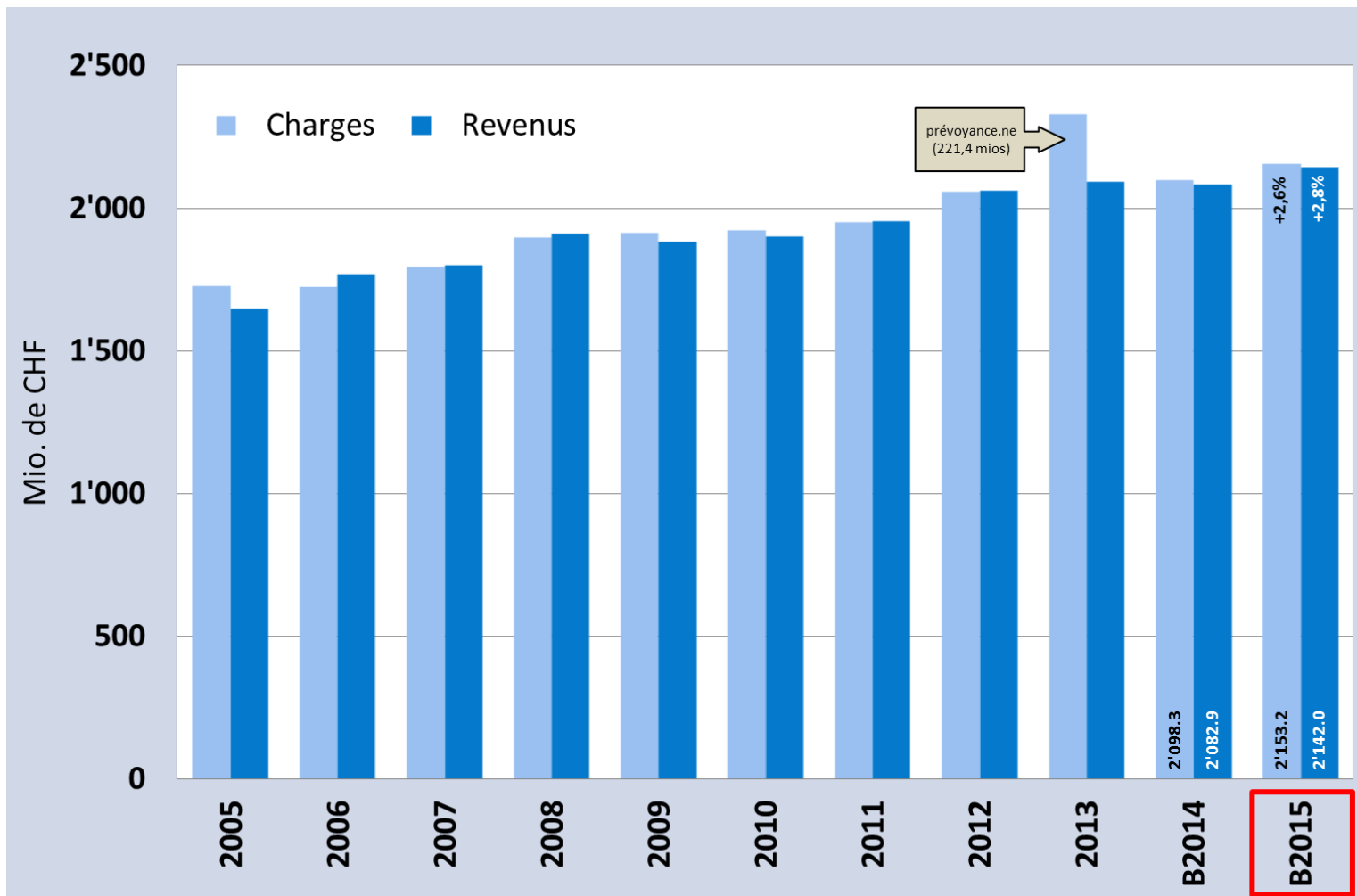
**M. Nicolas Gigandet**

Chef du Service financier

# Evolution du résultat du compte de fonctionnement



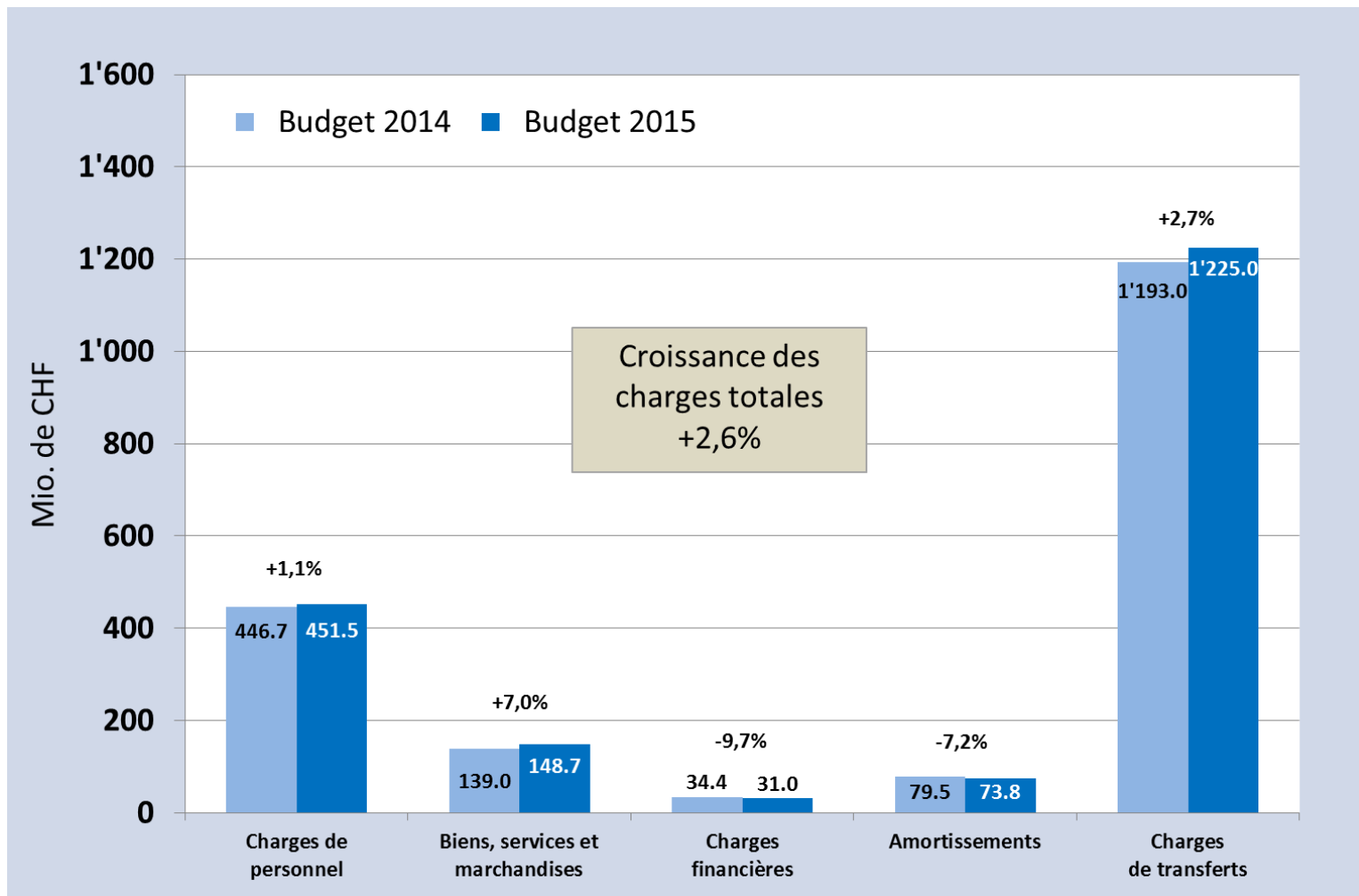
# Evolution des charges et des revenus



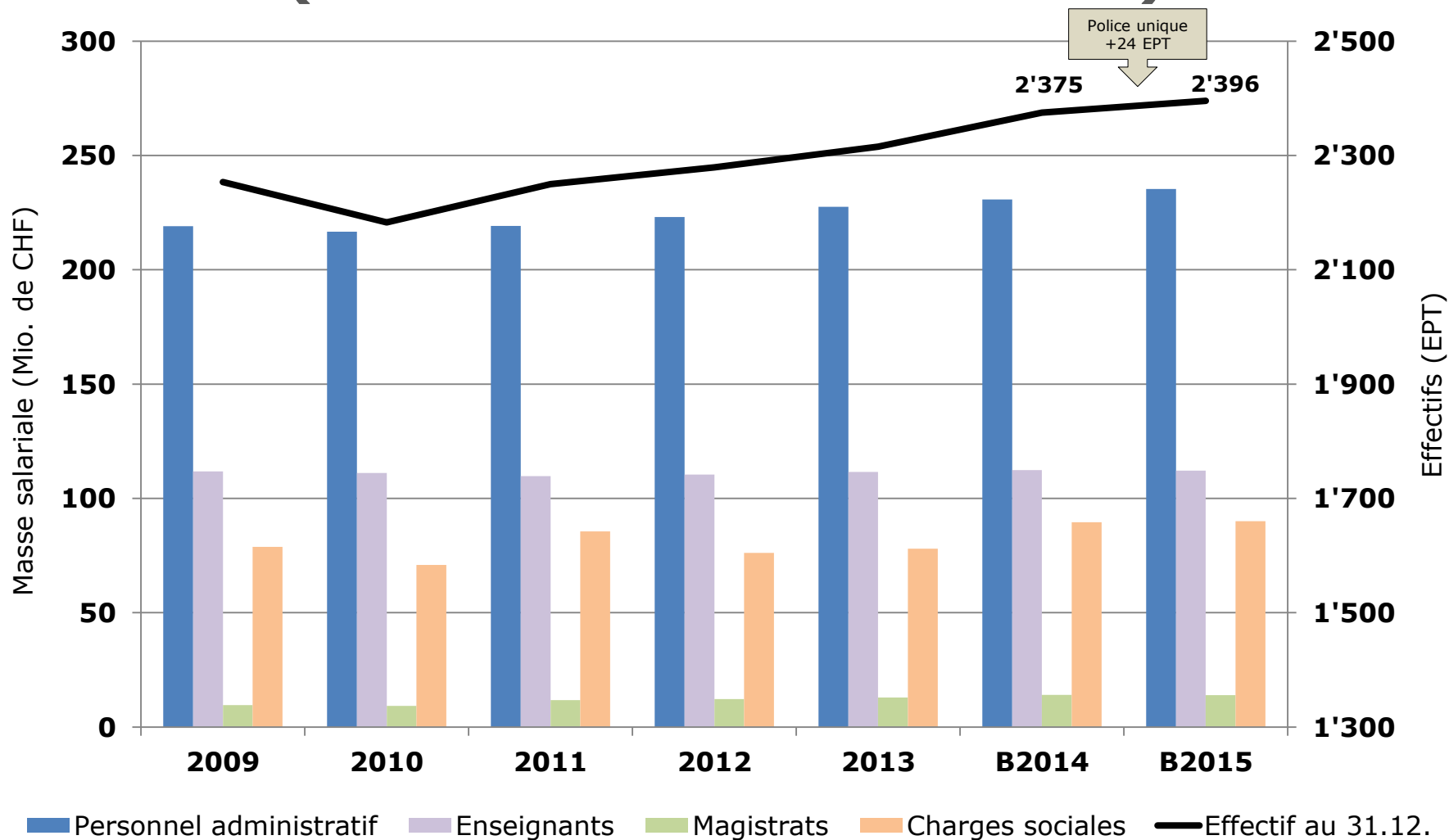


# Charges par nature

## Variation entre budget 2014 et budget 2015

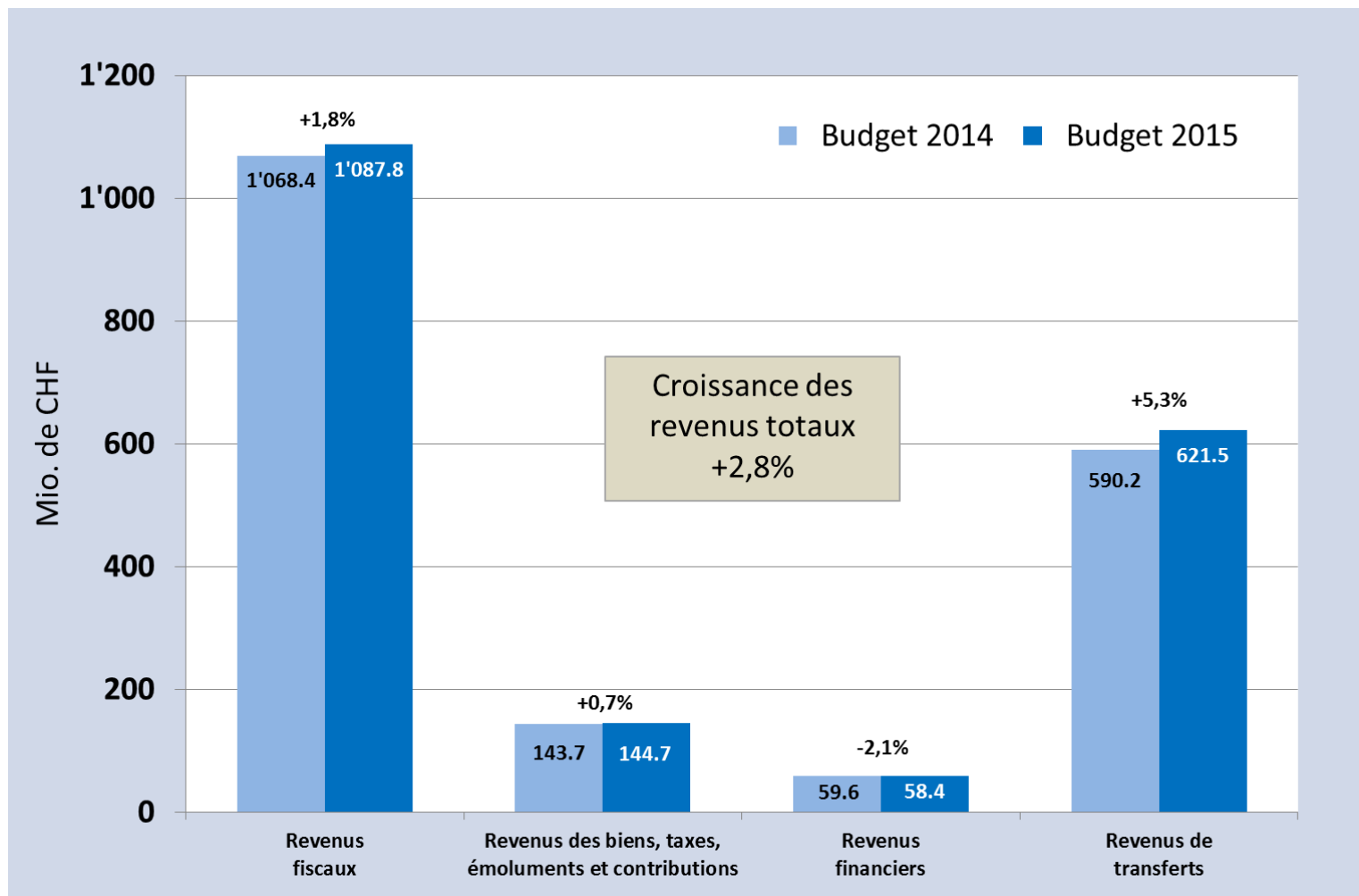


# Evolution des charges de personnel (masse salariale et effectif)



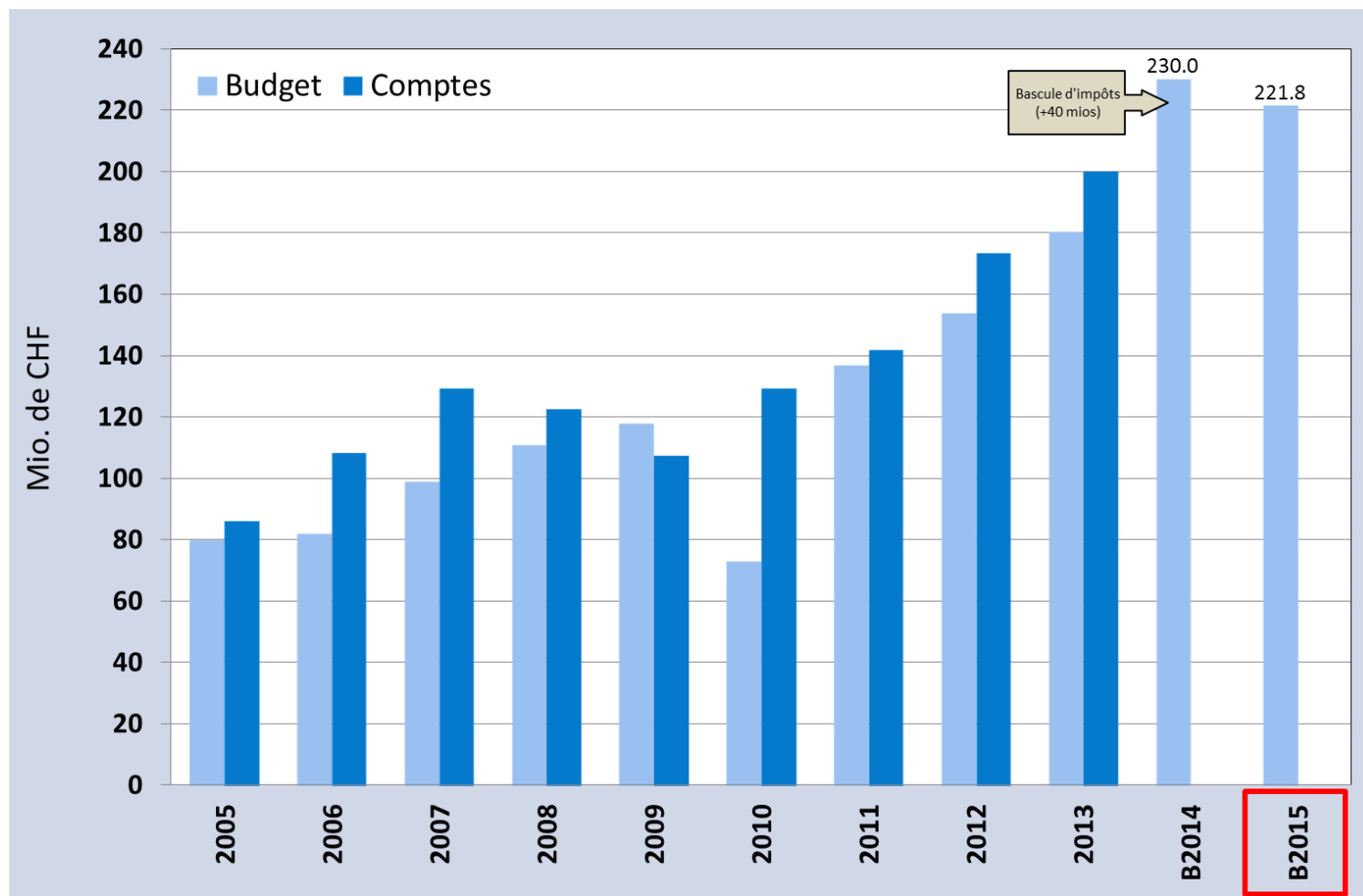
# Revenus par nature

Variation entre budget 2014 et budget 2015



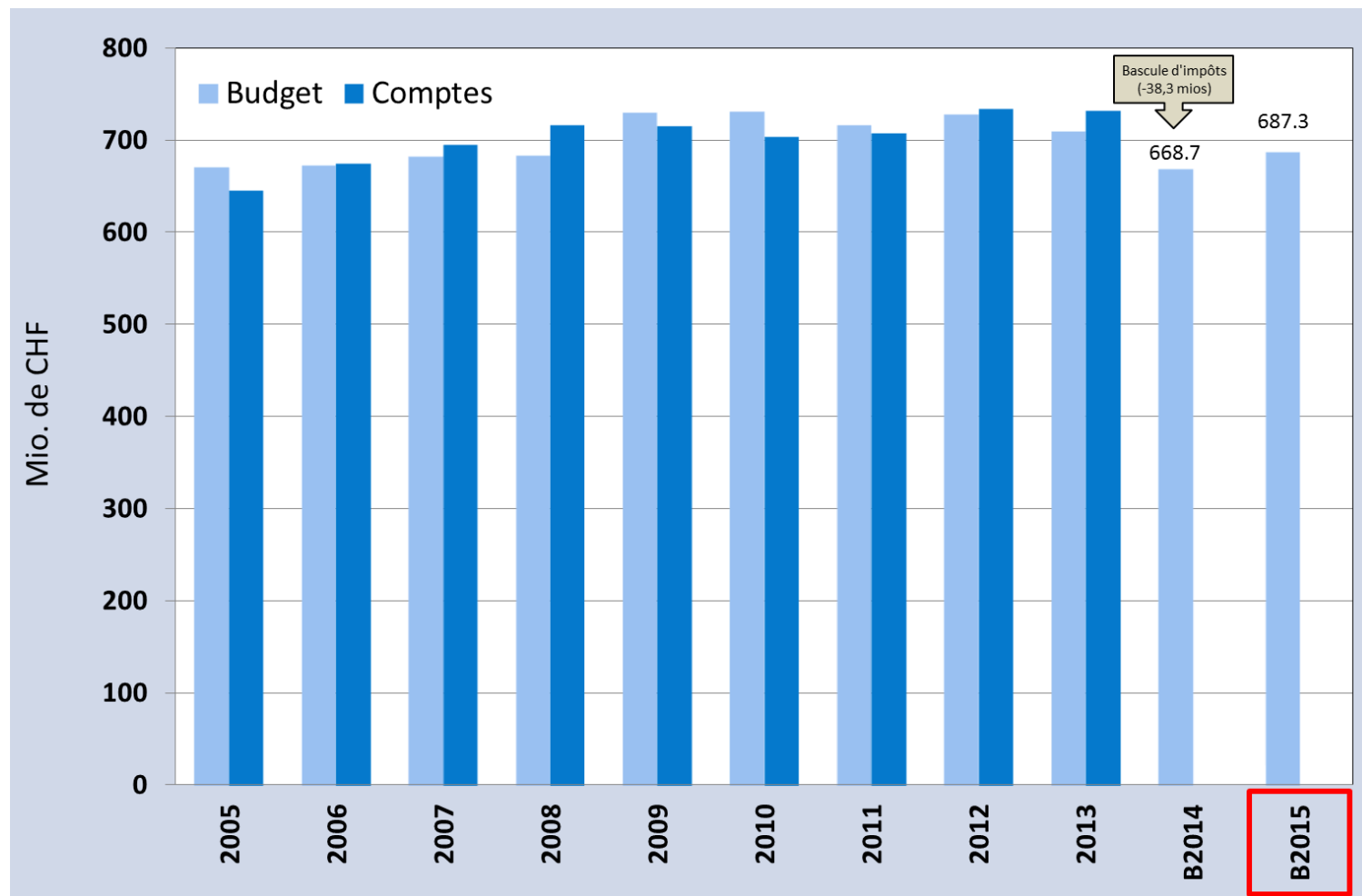
# Evolution des recettes fiscales

## Personnes morales



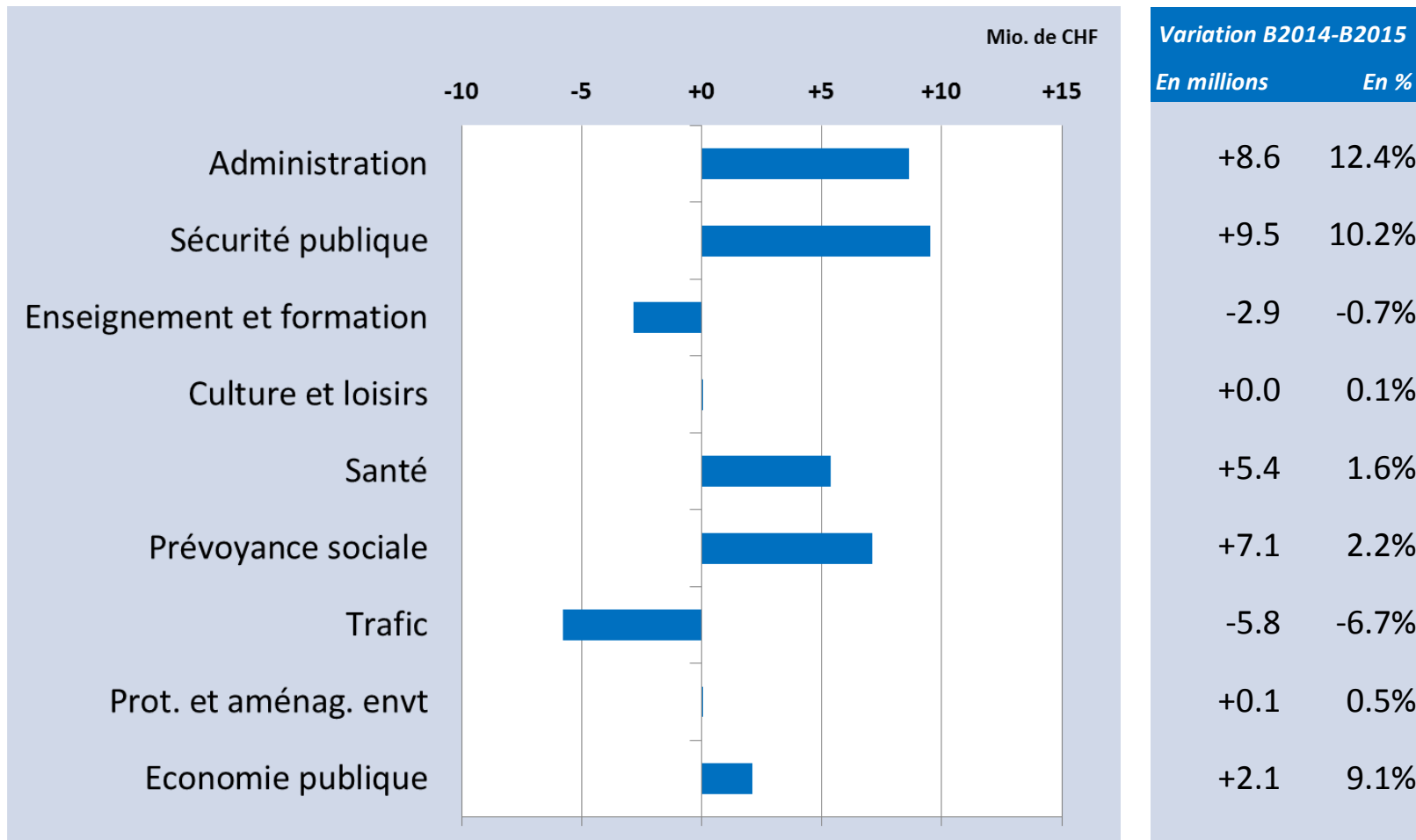
# Evolution des recettes fiscales

## Personnes physiques



# Classification fonctionnelle

Variation des domaines entre budget 2014 et budget 2015



# Concrétisation des projets du Programme de législature et mesures de redressement

**M. Laurent Kurth**

Conseiller d'Etat,  
chef du DFS

# Autorités exécutives (AUDEX)

## **Premières étapes de concrétisation des projets du programme de législature**

Démocratie en ligne : introduction de la vérifiabilité individuelle

Renforcement des moyens de la politique de communication

Renforcement des moyens de la politique de relations extérieures

## **Principales mesures d'amélioration et d'assainissement**

Optimisation des économes spécifiques aux écoles professionnelles



# Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)

## Premières étapes de concrétisation des projets du programme de législature

Achèvement du projet de police unique et refonte complète de la LPol

Lancement des travaux concernant la réforme des institutions

Réflexions lancées s'agissant de la prise en charge dans le domaine des addictions

## Principales mesures d'amélioration et d'assainissement

Révision de la politique salariale

# Charges de personnel (politique salariale)

- Constat : les mécanismes prévus par les dispositions légales et réglementaires actuelles ne sont pas en adéquation avec les possibilités financières de l'Etat
- 2015 marque le début d'une période transitoire au cours de laquelle seront mises en application des dispositions provisoires
- La progression définie jusqu'en 2014 (mécanismes ordinaires: échelons, annuités, etc.) est suspendue et remplacée par une progression définie par un simple pourcentage (0,5% hors variation des effectifs)
- La progression de l'IPC (+0,2% entre mai 2013 et mai 2014) ne sera pas répercutée car la baisse de ce même indice n'avait été que partiellement répercutée en 2014 (-0,32% en lieu et place de -0,6%)
- La question de la politique salariale sera reprise de manière plus fondamentale, en collaboration avec les syndicats de la fonction publique. Des discussions préparatoires sont déjà en cours

# Département de l'éducation et de la famille (DEF)

## Premières étapes de concrétisation des projets du programme de législature

Rénovation des filières du cycle 3

Hausse des prestations en pédagogie spécialisée

Augmentation des subventions aux structures pré- et parascolaires

## Principales mesures d'amélioration et d'assainissement

Durcissement prévu de la limitation des autorisations de facturer à l'OES

Autofinancement de la formation d'assistant de gestion au lycée Jean-Piaget (dès la rentrée d'août 2015)

Changement du système de facturation au conservatoire (amélioration de l'autofinancement des prestations) et amélioration de la gouvernance

Dualisation de la filière ES à plein temps «informatique de gestion» au CPLN

# Département des finances et de la santé (DFS)

## Premières étapes de concrétisation des projets du programme de législature

Mise en oeuvre de la LFinEC

Augmentation des moyens accordés pour l'entretien des bâtiments

Déploiement de la planification médico-sociale (PMS)

Déploiement de la collaboration avec la FUS-VD et réforme du pré-hospitalier

Poursuite des réformes fiscales PP et PM et lutte contre la fraude fiscale

Nouvelle péréquation financière intercommunale

## Principales mesures d'amélioration et d'assainissement

Nouvelle révision des normes de subventionnement des EMS

Participation financière des bénéficiaires à certaines prestations dans le domaine du maintien à domicile

Augmentation de l'impôt foncier

Nouvelle réduction des enveloppes globales accordées à HNe et au CNP

Rémunération des garanties et cautions accordées à des organismes parapublics et à des tiers

# Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

## Premières étapes de concrétisation des projets du programme de législature

Développement du projet de mobilité

Retour progressif de l'entretien courant du réseau routier dans le budget de fonctionnement

Mise en œuvre de la politique agricole 2014-2017

## Principales mesures d'amélioration et d'assainissement

Augmentation de la redevance sur le commerce des boissons alcoolisées

Abandon des aides au logement dans l'agriculture

# Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)

## Premières étapes de concrétisation des projets du programme de législature

Renforcement des moyens alloués au développement économique

Mise en œuvre de la facture sociale

Amélioration du processus d'intégration professionnelle

Renforcement des moyens alloués pour la lutte contre les abus

## Principales mesures d'amélioration et d'assainissement

Respect immédiat des objectifs financiers de la facture sociale

Mesures d'économies touchant les bénéficiaires de prestations complémentaires en home/institution

Révision du montant et de la répartition de divers émoluments

# Situation relative aux communes

- Au travers des budgets 2014 et 2015, le Conseil d'Etat s'est évertué à préserver les communes en évitant des reports décidés à la dernière minute et imposés sans concertation
- Compte tenu de leur situation de départ moins défavorable, les communes seront toutefois invitées à participer à l'effort de redressement pour environ 30-40 millions à l'horizon 2016-2017
- Les communes bénéficient de certaines mesures décidées par l'Etat (limitation des charges dans plusieurs domaines partagés ou dans le domaine des salaires, mesures prises contre la fraude fiscale, amélioration globale des revenus fiscaux, etc.)
- Le Conseil d'Etat souhaite désormais ouvrir les discussions sur cet objectif et favoriser les mesures qui portent sur des domaines où les communes pourront reprendre moins de charges que celles abandonnées par l'Etat (marge de manœuvre et possibilités d'arbitrage)

# Budget du compte des investissements

**M. Nicolas Gigandet**

Chef du Service financier

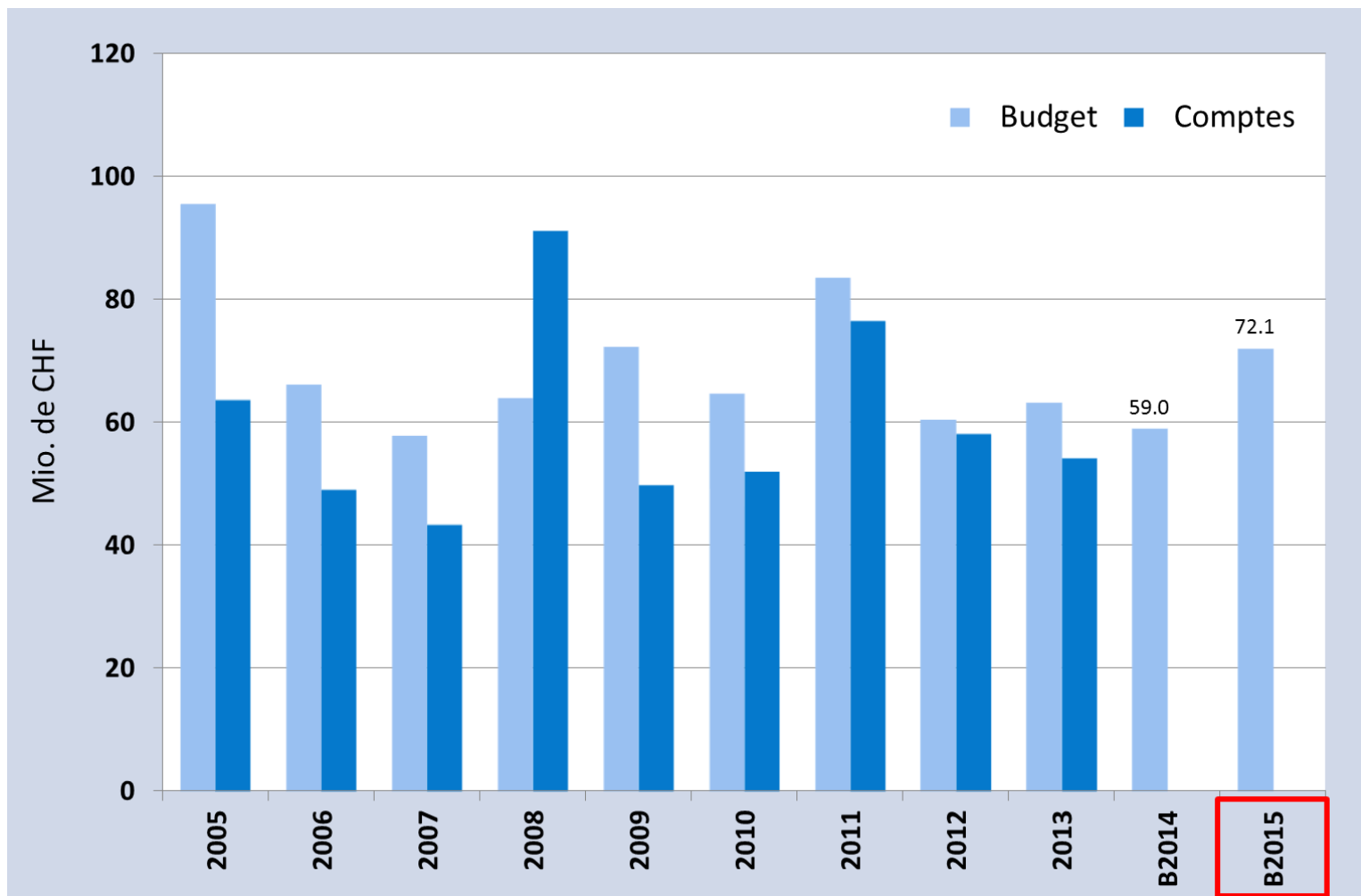


# Dépenses et recettes d'investissements

<b>Investissements (en francs)</b>	<b>Budget 2014</b>	<b>Budget 2015</b>
Dépenses	98'417'165	103'643'076
Recettes	-39'418,265	-31'591'835
<b>Dépenses nettes</b>	<b>58'998'900</b>	<b>72'051'241</b>

En vertu des nouvelles dispositions légales (art. 30 LFinEC concernant les projets entraînant des flux financiers nets positifs sur une période de 10 ans et principe d'overbooking), le montant déterminant des investissements nets considérés pour le calcul du frein est uniquement de 57,0 mios pour le budget 2015.

# Evolution des dépenses nettes d'investissement



# Principales dépenses concernant les crédits d'engagement en cours

Crédits d'engagement en cours (montants nets, en millions)	Crédit d'engagement	Dépense 2015
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	37,2	11,0
Assainissement énergétique du CPLN	34,1	10,0
Entretien constructif des routes 2014-2015	8,4	4,2
Modernisation et réforme de l'Etat	16,0	2,9
Crédit-cadre infrastructures ferroviaires	14,7	2,0
Construction du tunnel de Serrières	29,2	2,0
Prêt politique régionale 2012-2015	14,0	2,0
Assainissement et renf. 5 ouvrages d'art	6,9	1,8
Subventions aux constructions rurales 2013	5,1	1,7

# Principales dépenses concernant les crédits d'engagement à solliciter

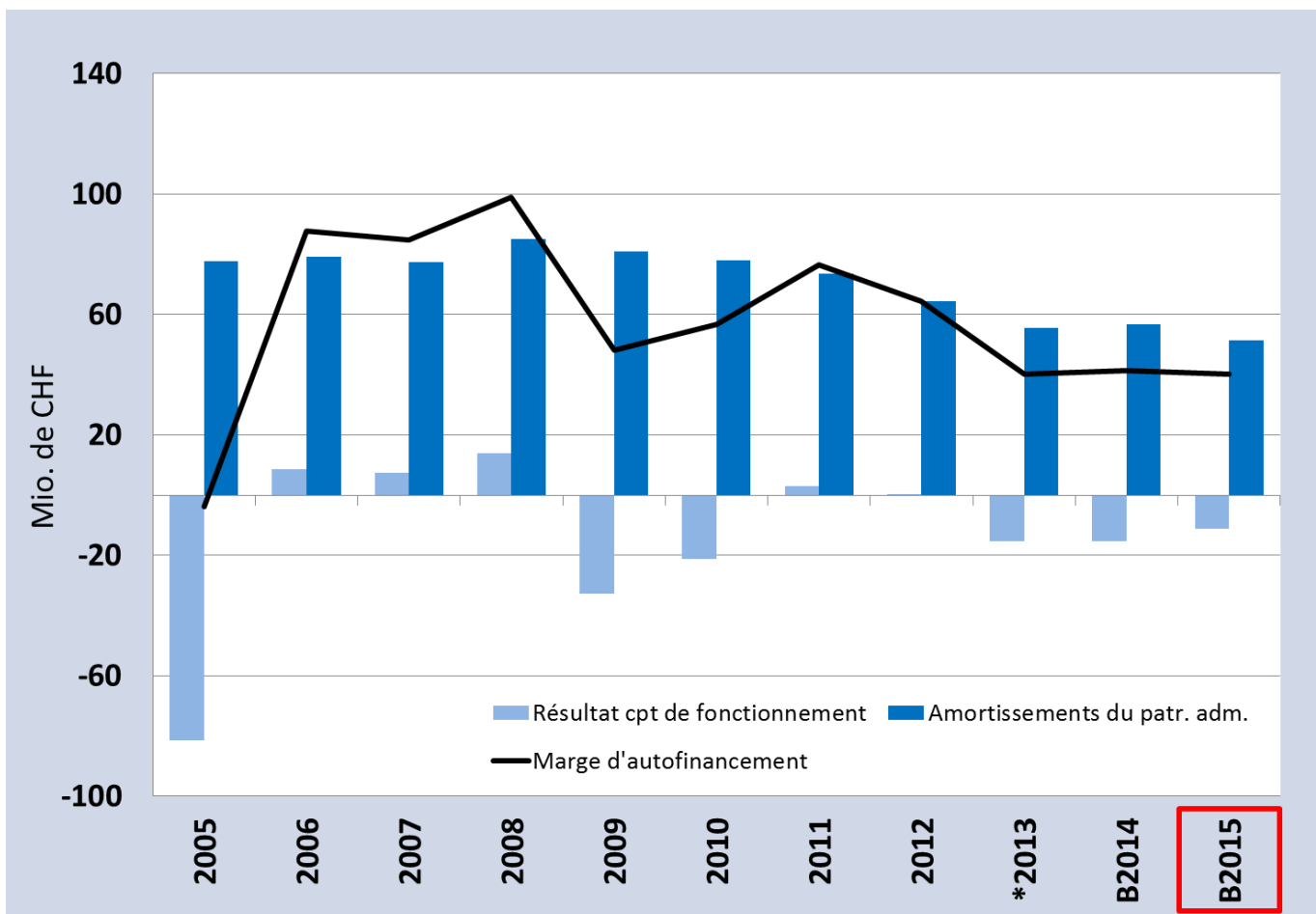
Premières dépenses au budget 2014 (montants nets, en millions)	Crédit d'engagement	Dépense 2015
12 <sup>ème</sup> étape corr. / aménag. routes cantonales	28,8	2,0
Améliorations lignes transfrontalières	5,5	1,5

Premières dépenses au budget 2015 (en millions)	Crédit eng. brut *	Dépense nette 2015
Participation sociétés électriques **	10,0	5,0
Nouvel hôtel judiciaire (NHOJ)	47,8	3,0
Assainissement routier H2O	24,0	1,2
Assainissement de fromageries	5,2	1,0
Assainissement 3 ouvrages d'art	5,0	0,7

\* Les crédits d'engagement seront sollicités au brut dès 2015 (art. 40 al. 2 LFinEC).

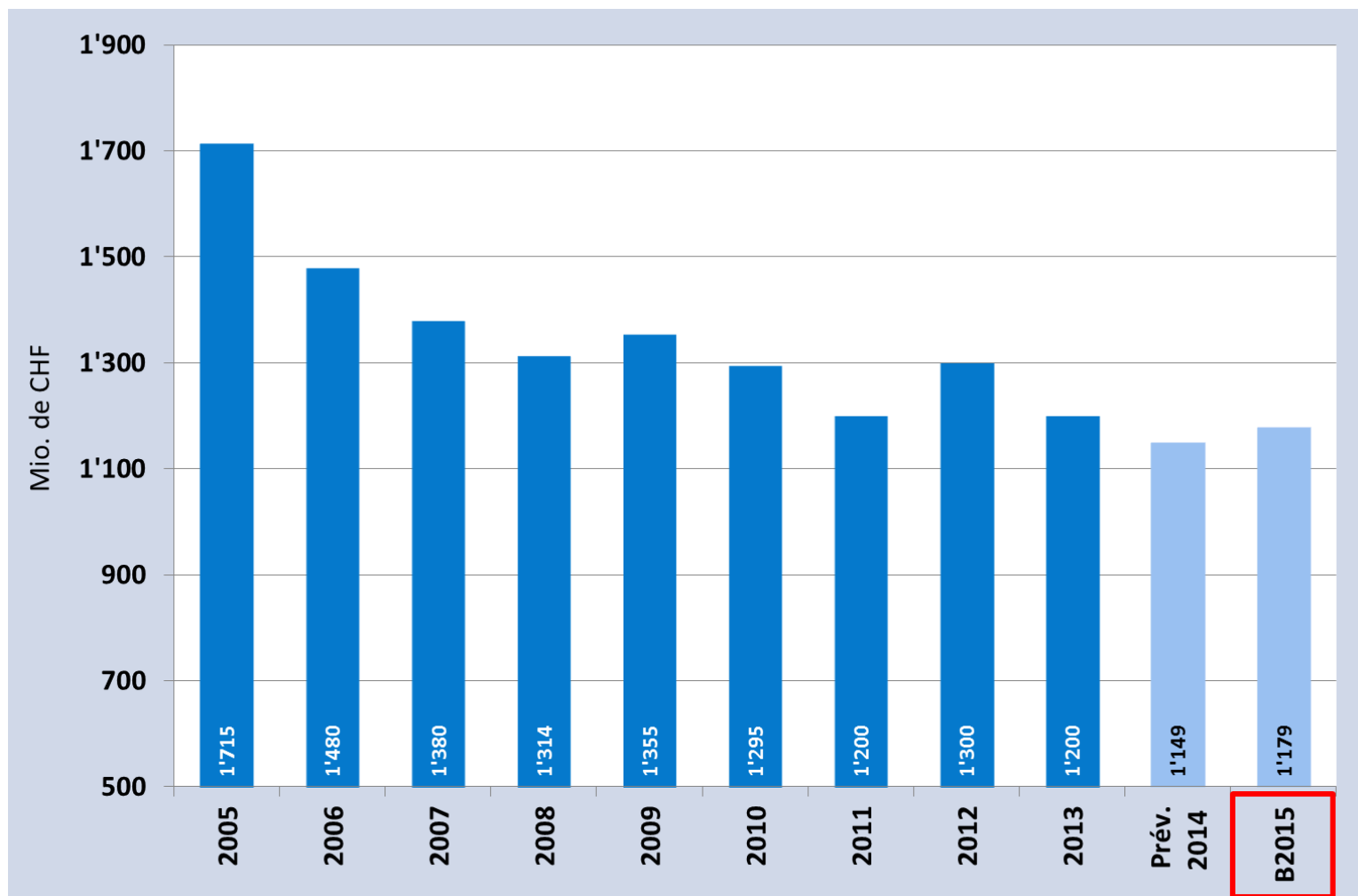
\*\* Projet considéré hors frein car flux financiers nets positifs sur une période de 10 ans (art. 30 al. 6 LFinEC).

# Evolution de la marge d'autofinancement



\* Comptes 2013 sans recapitalisation prévoyance.ne (221,4 mios).

# Evolution de la dette



# Conclusion

**M. Laurent Kurth**

Conseiller d'Etat,  
chef du DFS

# Conclusions

Le Conseil d'Etat réalise les intentions qu'il a annoncées dans son Programme de législature

- **Résultat encourageant** en amélioration par rapport au budget 2014 (recul du déficit, hausse des investissements) malgré de nouvelles contraintes légales et financières
- **Premières mesures de maîtrise des dynamiques négatives lancées** (politique salariale, facture sociale)
- **Maintien des investissements** générant des **dynamiques favorables** (nouvel hôtel judiciaire, politique économique, réforme de l'Etat)
- **Situation des revenus encore favorable**, mais avec une incertitude grandissante
- **Beaucoup reste à faire.** Le PFT est en cours d'examen et le Conseil d'Etat devra compter sur la volonté et la participation de tous pour concrétiser le plan d'économies demandé par le Grand Conseil



# Questions ?

# Réponses !